



OLIVIER PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

***Les traites négrières :
essai d'histoire globale***

Paris, Gallimard, 2004,

468 pages.

par Pap Ndiaye

Voici un livre d'histoire important et ambitieux dont la publication survient à un moment opportun à plusieurs

titres. En effet, depuis quelques mois, les questions de la traite et de l'esclavage ont fait irruption dans le débat public français. Leur traitement dans les programmes scolaires comme dans les cursus universitaires et, plus largement, dans la mémoire collective nationale constitue désormais un enjeu politique. En témoigne la loi votée en mai 2001 à l'initiative de Christiane Taubira¹, loi prolongée en avril 2005 par les recommandations d'un Comité pour la mémoire de l'esclavage, créé par le ministère de l'Outre-Mer, et soutenue par une ample mobilisation associative. À l'évidence, le sujet ne relève pas seulement de la discipline historique. Il suscite au contraire des débats passionnés où se mêlent des enjeux complexes d'histoire et de mémoire. Même s'il convient de se méfier de certains usages politiques du passé et de garder à l'esprit que les travaux d'histoire n'ont pas vocation à répondre aux demandes mémorielles, il faut se réjouir de l'attention désormais portée à des questions qui ont trop longtemps souffert d'une occultation officielle.

Professeur à l'Université de Bretagne-Sud (Lorient) et ancien membre de l'Institut universitaire de France, Olivier Pétré-Grenouilleau consacre ses recherches aux traites négrières depuis plusieurs années. Ses nombreuses publications font de lui, en France, le successeur confirmé de Serge Daget et, à l'échelle internationale, l'un des meilleurs spécialistes internationaux du sujet. Avec *Les Traités négrières*, il propose un essai d'une ampleur inédite, qui couvre non seulement les traites atlantiques, mais aussi les traites internes à l'Afrique et celles à destination du monde musulman – du Maroc à l'Inde occidentale –, ainsi que les mouvements abolitionnistes. Le propos, toujours

1. Cette loi, composée de sept articles, indique notamment que la République française reconnaît que la traite négrière et l'esclavage constituent un crime contre l'humanité ; que les manuels scolaires et les programmes de recherche doivent leur accorder une place conséquente et qu'une date de commémoration internationale doit être fixée. Le dossier législatif complet peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/esclavage.asp>

clair, pédagogique même, est organisé en trois grandes parties : « Essor et évolution des traites négrières », « Le processus abolitionniste ou comment sortir du système négrier » et « La traite dans l'histoire mondiale ». S'il est une critique à formuler, elle concerne uniquement l'absence de bibliographie en fin de volume.

Comme le précise le sous-titre, il s'agit d'un « essai d'histoire globale ». En cela, l'ouvrage s'inscrit dans un débat récemment engagé en France sur la *world history*, que l'on peut traduire par « histoire globale » – terme un peu ambigu car c'est moins, à mon sens, du courant historiographique un peu vieilli de l'« histoire totale » qu'il est question que d'une approche caractérisée par un effort systématique d'affranchissement à l'égard des délimitations d'aires culturelles telles qu'elles se sont construites dans le monde universitaire (l'orientalisme, l'africanisme, etc.) et dont la pertinence serait ainsi remise en cause. L'histoire des traites constitue certainement un champ d'études approprié à une telle approche, puisqu'elle invite des historiographies qui se tournent habituellement le dos, en l'occurrence celles des esclavages africains et américains, à se rencontrer autour de problèmes communs. L'auteur fait le point sur un certain nombre de débats contemporains souvent intenses qui ne concernent pas seulement les controverses relatives aux estimations démographiques, même si l'histoire des traites a longtemps été dominée par le fameux *number game*, expression américaine aussi courante que détestable. De fait, l'ampleur de la traite transatlantique ne fait plus débat aujourd'hui : 11 millions de personnes environ ont été déportées vers les Amériques. En revanche, l'étendue de la traite dite « orientale » (en direction du monde musulman) est plus difficile à évaluer, en raison de la durée (supérieure) du phénomène et de sa faible intensité par rapport à la traite transatlantique. Pour sa part, Pétré-Grenouilleau reprend ici les chiffres avancés par l'historien américain Ralph Austen (17 millions de personnes²). Quoi qu'il en soit, les historiographies sont bien inégales : si la traite transatlantique a fait l'objet de travaux nombreux et remarquables³, la traite orientale a été peu étudiée, sans parler des traites internes au continent africain. Cette inégalité s'explique en partie par le volume et la qualité des sources disponibles – nombreuses et fiables dans un cas, lacunaires, voire inexistantes dans l'autre –,

2. Ralph Austen, *African Economic History: Internal Development and External Dependency*, Londres, J. Currey/Portsmouth, Heinemann, 1987. Voir également François Renault, *La traite des Noirs au Proche-Orient médiéval, VII^e-XIV^e siècles*, Paris, P. Geuthner, 1989.

3. Philip Curtin, *The Atlantic Slave Trade: A Census*, Madison, University of Wisconsin Press, 1969 ; Herbert S. Klein, *The Atlantic Slave Trade*, New York, Cambridge University Press, 1999 ; David Eltis, *The Rise of African Slavery in the Americas*, New York, Cambridge University Press, 2000 ; Serge Daget (dir.), *De la traite à l'esclavage. Actes du colloque international sur la traite des noirs*, Nantes, 1985, Paris, SFHOM (Société française d'histoire d'outre-mer), 1988 ; Jean Mettas, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle*, Paris, SFHOM, 1978.

mais aussi par l'influence des discours abolitionnistes, qui fustigeaient la traite transatlantique et l'esclavage en vigueur dans les Amériques tout en restant discrets sur les pratiques du même type dans d'autres aires géographiques. À cet égard, l'histoire des traites et de l'esclavage, telle qu'elle est abordée par la discipline, est en grande partie l'héritière du mouvement abolitionniste.

Cela n'empêche pas les historiens contemporains de relativiser certains arguments des discours en question, notamment celui de la rentabilité de la traite. Il est désormais établi que les taux de profit de cette activité commerçante n'étaient pas aussi mirifiques que l'ont affirmé les abolitionnistes, même s'il ne faut pas les minimiser exagérément, auquel cas on ne comprendrait pas pourquoi la traite a duré si longtemps. Certes, Guillaume Daudin, cité par Pétré-Grenouilleau, estime que la rentabilité de la traite française était d'environ 6 %, ce qui n'est effectivement pas énorme. Mais l'activité était en soi très risquée, une « loterie », dit même Pétré-Grenouilleau, expression type d'un capitalisme aventureux et aléatoire, et ce pourcentage moyen ne laisse rien percevoir des profondes disparités qu'elle entraînait. Les historiens de l'économie, quant à eux, ont relativisé l'impact de la traite sur le développement du continent européen. Mais peut-être ne faut-il pas s'en tenir aux seuls aspects financiers ? Si l'on considère les éléments techniques, relatifs à la maturation des systèmes bancaires et commerciaux à grande échelle⁴, maturation justement permise par la traite, celle-ci a bien été décisive dans l'essor du capitalisme. Il y a certainement, comme l'écrit Pétré-Grenouilleau, des travaux d'histoire à mener de ce côté. Reste que le fort penchant de l'historiographie pour les questions purement démographiques et économiques a trop négligé d'autres dimensions, pourtant essentielles, en particulier d'ordre politique, que l'auteur aborde en devant se contenter d'un corpus limité. Pour ne prendre qu'un exemple, les grandes familles négrières ont fourni un personnel politique important tant au niveau municipal (dans les grands ports européens) que national (ainsi, au Danemark, il y a eu deux ministres issus de la famille des Schlimmelmann).

Le rôle de la traite dans l'histoire du continent africain lui-même est une question très polémique, qui déclenche des débats d'une grande vigueur. Je ne suis pas africaniste et ne peux me prononcer sur le fond du dossier, mais je me rallie, sans crainte de pouvoir me tromper, à l'idée selon laquelle l'impact démographique du phénomène est impossible à mesurer, malgré des tentatives modélisatrices qui laissent tout de même perplexes et auxquelles Pétré-

4. Par exemple, le perfectionnement des systèmes d'assurances maritimes, des lettres de change, des crédits bancaires est dû à la traite négrière, dans des proportions qui ne sont pas encore clairement déterminées.

Grenouilleau lui-même se réfère avec beaucoup de réserve. « Que l'Afrique ait horriblement souffert de la traite est une évidence », écrit-il (p. 392), même s'il ne fournit pas beaucoup d'arguments pour le prouver, s'exposant en cela aux historiens africanistes qui lui reprochent de relativiser l'impact global de la traite. La théorie marxiste de l'« échange inégal » ne me paraît pas si caduque, en l'occurrence, car si des élites africaines ont participé à la traite et en ont retiré des bénéfices, cela ne signifie évidemment pas que les effets macroéconomiques du trafic aient été favorables au continent dans son ensemble. Il est probable que l'auteur serait d'accord avec moi sur ce point, mais l'économie générale du chapitre consacré à l'Afrique risque de suggérer le contraire.

En revanche, la critique par l'auteur de la thèse selon laquelle l'esclavage africain aurait été moins brutal que l'esclavage américain, car adouci par des rapports intra-familiaux me semble tout à fait pertinente. Qu'il y ait eu des formes d'esclavage spécifiques à l'espace américain (formes qu'il faudrait d'ailleurs distinguer les unes des autres, mais où le régime de la plantation occupait tout de même une place centrale), nul ne songerait à le nier. Mais établir une différence de nature, voire une hiérarchie *morale*, entre les esclaves américain, arabe et africain constitue une impasse pour la démarche historique que l'auteur souligne avec force. À cet égard, le décloisonnement historiographique dont participe cet ouvrage apparaît d'autant plus urgent.

Au plan méthodologique, reste à souligner que l'histoire des traites se distingue assez nettement de l'histoire de l'esclavage, dans la mesure où celle-ci accorde, depuis les années 1970, une importance particulière aux témoignages des esclaves. Aux États-Unis, il existe ainsi quelque 120 récits autobiographiques publiés par des esclaves ayant fui le Sud, auxquels il faut ajouter les centaines d'entretiens avec d'anciens esclaves menés par les enquêteurs du Federal Writers' Project dans les années 1930. Aujourd'hui largement exploitées par les historiens, ces sources ont contribué, en dépit des difficultés qu'elles soulèvent, à modifier les problématiques de recherche. Or il n'en est pas de même pour les traites, ne serait-ce que parce que les témoignages directs qui s'y rapportent sont très rares (Pétre-Grenouilleau cite celui, bien connu, d'Olaudah Equiano, mais peut-être en existe-t-il d'autres ?), ce qui rend assurément difficile une approche d'histoire anthropologique du phénomène. On peut néanmoins penser que l'histoire des traites connaîtra des évolutions comparables – à défaut d'être identiques – à celle de l'esclavage, notamment du point de vue de son ouverture thématique et disciplinaire.

En ouvrant des débats, en invitant à la réflexion, parfois à la critique, et en découpant avec vigueur beaucoup d'idées et de représentations convenues,

Pétre-Grenouilleau contribue déjà dans une large mesure à ce que l'histoire des traites puisse enfin « sortir de son ghetto ». Ce n'est pas le moindre mérite de ce remarquable ouvrage. ■

Pap Ndiaye est historien des États-Unis et maître de conférences au Centre d'études nord-américaines de l'EHESS. Adresse électronique : Pap.Ndiaye@ehess.fr

